

1. Record Nr.	UNINA9910495948403321
Autore	Bernard Diane
Titolo	Les sources du droit revisitées - vol. 1 : Normes internationales et constitutionnelles / Isabelle Hachez, Yves Cartuyvels, Hugues Dumont, Philippe Gérard, François Ost, Michel Van de Kerchove
Pubbl/distr/stampa	Bruxelles, : Presses de l'Université Saint-Louis, 2018
ISBN	2-8028-0507-X
Descrizione fisica	1 online resource (692 p.)
Altri autori (Persone)	BlanchetThérèse BonbledNicolas BornCharles-Hubert BrouxPierre-Olivier de CazalaJulien DetrouxLuc DumontDaniel DumontHugues GuilloudLaetitia Keller-NoëlletJacques KrencFrédéric Mathylrène MisonneDelphine SadeleerNicolas de ScaliaDamien TulkensFrançoise VannesteFrédéric Van DrooghenbroeckSébastien Van LeuvenNathalie van MeerbeeckJérémie VelaersJan VerdussenMarc HachezIsabelle CartuyvelsYves GérardPhilippe OstFrançois Van de KerchoveMichel
Soggetti	Law inter normativité droit international

doctrine juridique
philosophie
source

Lingua di pubblicazione

Francese

Formato

Materiale a stampa

Livello bibliografico

Monografia

Sommario/riassunto

Cette recherche collective ambitionne de revisiter les sources du droit, en ce compris les sources « nouvelles » dont on rend généralement compte sous le label « soft law ». L'importance et la diversité des enjeux théoriques et pratiques soulevés par cette entreprise, tout comme l'ampleur du matériau abordé, ont justifié la publication de quatre volumes. Si, à des fins avant tout pédagogiques, la classification des contributions suit la voie classique de la pyramide des normes, ce plan ne préjuge cependant nullement du contenu des analyses (qui, à bien des reprises, révéleront les « bougés » de la pyramide et la pertinence du modèle du droit en réseau). Ces quatre volumes sont le fruit de la collaboration du Séminaire interdisciplinaire d'études juridiques (SIEJ) et du Centre interdisciplinaire de recherches en droit constitutionnel et administratif (CIRC), tous deux ancrés aux Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles. Ce premier volume porte sur les normes internationales et constitutionnelles. Il étudie plus précisément la nouvelle nomenclature des sources du droit européen, les principes généraux du droit et les coutumes de rang constitutionnel, ainsi que les actes de soft law qui se multiplient à tous ces niveaux. L'article 38 du Statut de la Cour internationale de justice et la notion de Constitution font pour leur part l'objet de deux contributions distinctes dans le volume 4.
